

# PROJET D'ETABLISSEMENT POUR 2017-2022

<p><b>UN PROJET FEDERATEUR</b></p>	<p>Notre projet d'établissement associe toutes les composantes de l'établissement (personnel, enseignants, associations, administrateurs, familles et élèves) autour de 5 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager et promouvoir la personne</li> <li>• Accompagner chacun dans la construction de son projet professionnel et personnel</li> <li>• S'ouvrir à la différence, accueillir la diversité</li> <li>• Former des citoyens européens responsables et acteurs pour le monde de demain, dans le respect des autres et de l'environnement</li> <li>• Développer l'initiative solidaire et le bénévolat</li> </ul>
--	---

**UN ETABLISSEMENT  
RESOLUMENT EN PHASE AVEC  
LES ENJEUX SOCIOLOGIQUES**

**L'HISTOIRE**

Jeanne Ferraris, fondatrice de notre établissement, était une femme de foi profondément militante, travaillant à l'adoption et l'application de textes instaurant plus de droits pour les personnes.

Dès 1917 Jeanne Ferraris comprend très vite la nécessité de professionnaliser les jeunes femmes en situation précaire pour les aider à s'insérer professionnellement. Elle organise, au sein de ce qu'on appelle alors la « Ruche », des cours techniques du soir et ouvre une école du dimanche.

10 ans plus tard naît l'Institution Marseillaise des Cours Commerciaux et Industriels (IMCCI). Cette association loi 1901, donc sans but lucratif, est reconnue par l'Etat en 1943.

La Loi Debré est publiée au Journal Officiel en 1959. Les établissements d'enseignement privé qui le souhaitent peuvent désormais signer des contrats avec l'État. Ce dernier rétribue les enseignants et participe aux frais de fonctionnement de l'établissement. En contrepartie, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au strict contrôle de l'Etat.

L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience et accepter tous les enfants, sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances.

Jeanne Ferraris, avant beaucoup d'autres, comprend les enjeux de la loi Debré. Comme en 1917 elle ouvre la voie en amenant, dès 1960, le conseil d'administration à faire passer l'IMCCI sous contrat d'association avec l'Etat.

Les formations continuant de se diversifier dans les filières technologique et professionnelle, la décision est prise, en 1978, de prendre la dénomination de Lycée Technique Privé Charles Péguy.

A la rentrée 1988, le lycée s'installe au 102 rue Sylvabelle pour permettre l'accueil des élèves et étudiants dans des conditions adaptées.

**LES NOUVEAUTES**

Depuis 1917, sous l'impulsion des Directions successives, la carte des formations ne cesse d'évoluer, selon les réformes et les nécessités de l'emploi. Le pôle enseignement supérieur est largement développé ; la filière générale est ouverte en 2013 ; l'établissement développe et renforce les formations dispensées en hors-contrat. Il est temps de faire encore évoluer la dénomination de l'établissement. Le Lycée Technique Privé Charles Péguy devient Charles Péguy, lycée et enseignement supérieur. La charte graphique est révisée pour montrer toute l'étendue de l'offre de formations.

A ambitions nouvelles, nouveaux locaux.

En 2013, débute un vaste chantier de restructuration. Plus qu'une rénovation des locaux il est l'expression *d'une approche pédagogique repensée* : développement des outils numériques, organisation en pôles, établissement lieu de vie, ...

L'engagement des équipes permet à Charles Péguy, Lycée et enseignement supérieur, d'obtenir, en 2016, le renouvellement de son label Lycée des métiers.

En 2017, centenaire de Charles Péguy Lycée et enseignement supérieur...





**LA VALORISATION ET  
L'EPANOUISSEMENT DE LA  
PERSONNE**

**PERSEVERANCE**

Nous voulons un lycée ouvert à tout ce qui permet la valorisation personnelle et professionnelle.

Les équipes, avec le soutien de la Vie Scolaire et en coopération avec les familles et les professionnels, œuvrent pour la persévérance scolaire en étant attentifs à :

- permettre une orientation choisie
- minimiser les risques de sorties prématurées du dispositif de formation par la prévention du décrochage
- valoriser chaque filière (section européenne, options, mini-entreprise, projet pédagogique...)
- rechercher des solutions pour tous ceux qui présentent des besoins éducatifs particuliers (handicaps, difficultés d'apprentissage, problèmes de santé, sportifs de haut niveau...)
- orienter, si nécessaire, l'élève vers toute structure ou tout professionnel en capacité de l'aider à surmonter une difficulté personnelle perturbant sa scolarité.

**ACTIONS**

Agir pour la persévérance scolaire implique :

- La sensibilisation des équipes aux raisons du décrochage et du mal-être à l'école
- la bienveillance des équipes et la reconnaissance du droit à l'erreur
- Le caractère éducatif et la progressivité des sanctions par un règlement intérieur repensé et adapté à notre temps
- des choix pédagogiques favorisant la réussite scolaire

**CLIMAT SCOLAIRE**

La mise en œuvre de dispositifs permettant le « ré-ancrage » (commission P.A.R.I. dédiée à la prévention du décrochage, aménagement de passerelles, conception de formations modulaires et multimodales...)

La qualité du climat scolaire de l'établissement est essentielle pour créer un environnement favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves et des personnels.

Un climat scolaire bénéfique passe par l'épanouissement des personnes sur lesquelles s'appuie l'établissement pour faire « grandir » les élèves. Chaque membre de la communauté éducative doit avoir le souci du bien-être de l'autre. La Direction œuvre à la bonne entente par l'attention permanente aux besoins de chacun.

Une écoute particulière est apportée au dialogue avec les familles via l'association de parents d'élèves et les élèves via le Conseil de la Vie Lycéenne.

Sur la base du projet social, l'écoute des attentes des personnels est un souci permanent de la Direction et de l'Association de gestion. Le dialogue social est une priorité au sein des instances représentatives des personnels.

Les priorités sont les suivantes :

**PRIORITES**

- promotion d'une relation élèves/adultes chaleureuse et ouverte
- promotion du respect de soi par le développement personnel
- promotion du respect des autres par la mise en œuvre d'actions visant à lutter contre tout préjugé ou stéréotype
- conception d'emplois du temps équilibrés et modulables
- aménagement d'espaces de détente et de lieux de vie et d'échange
- développement des pratiques de médiation, de coopération et de solidarité (CVL, tutorat entre pairs, accueil des nouveaux, actions bénévoles...)
- construction de relations de « co-éducation » avec les familles
- communication basée sur la réciprocité, le dialogue, la régularité
- temps formels et informels dédiés à l'écoute, la concertation, l'échange.

<p><b>LE SOUCI DE L'AMELIORATION CONTINUE</b></p>	<p><b>LYCEE DES METIERS</b></p> <p><b>LABEL QUALEDOC</b></p> <p><b>TABLERAU DE BORD</b></p> <p><b>EXPERIMENTATIONS</b></p>	<p>Charles Péguy, Lycée et enseignement supérieur, est labellisé Lycée des Métiers depuis 2012. Le renouvellement de ce label a été obtenu en 2016. Une communication ciblée est à mettre en œuvre sur le site pour lui donner plus de visibilité.</p> <p>Charles Péguy est engagé dans une démarche d'amélioration continue pour renforcer la qualité de ses formations, mieux assurer la construction personnelle des jeunes qui lui sont confiés et les accompagner plus efficacement vers l'insertion professionnelle. Charles Péguy procède à un audit régulier de son fonctionnement et de son organisation afin d'engager les actions de pilotage et d'ajustement appropriées. L'établissement a choisi en ce sens de s'appuyer sur le référentiel Qualeduc. Issu du projet européen Qalep, initié et porté par le Ministère de l'éducation nationale, Qualédoc est un outil destiné à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• permettre l'auto-évaluation</li> <li>• inscrire la communauté éducative dans un processus d'amélioration continue.</li> <li>• mobiliser et impliquer, par une démarche participative, l'ensemble des personnels d'un établissement ou d'une équipe autour d'un diagnostic partagé et de la mise en place d'axes de progrès.</li> <li>• mutualiser les bonnes pratiques</li> </ul> <p>Pour permettre un pilotage fin de la structure, animer les équipes et optimiser l'allocation des ressources, la Direction de Charles Péguy souhaite se doter d'un tableau de bord. Les indicateurs y figurant devront permettre une évaluation objective et chiffrée des actions engagées.</p> <p>L'ESCPA est soumise elle aussi à cette démarche de certification. cette exigence de mesure de la performance est renforcée par une loi de 2014 sur le financement de la formation professionnelle.</p> <p>L'amélioration continue passe aussi par l'innovation. Fidèle à l'esprit de sa fondatrice, Charles Péguy, Lycée et enseignement supérieur compte poursuivre des expérimentations dans les champs de la pédagogie, de la didactique, de l'ingénierie de formation ou de l'accompagnement éducatif. Les dispositifs passerelle ou la commission P.A.R.I. sont ainsi nés de ce souhait des équipes d'apporter une réponse pragmatique aux problématiques rencontrées. Les projets innovants mis en œuvre dans notre établissement ne résultent ainsi pas d'une obligation légale mais sont l'expression de la volonté des équipes d'aller de l'avant pour mieux remplir leur mission sociale. Des moyens horaires complémentaires pourront être demandés pour permettre la mise en œuvre effective de ces expérimentations dès lors qu'elles s'inscrivent dans les priorités académiques et nationales. Le souci de s'améliorer sans cesse passe également par tous les services quotidiens du lycée : restauration, entretien, informatique, documentation...</p>
<p><b>LE REJET DE L'INDIFFERENCE</b></p>		<p>A côté de la famille, l'école est un cadre favorable à l'apprentissage du « vivre ensemble » : écouter l'autre, communiquer librement, échanger, partager, s'entraider, se laisser approcher et découvrir ; chaque élève a besoin d'être reconnu à la fois comme personne et comme membre de la communauté.</p> <p>La diversité vécue et acceptée nous oblige à vivre, en permanence, la tolérance. C'est une source d'enrichissement mutuel dès lors qu'il y a volonté commune de se tourner vers des horizons partagés.</p> <p>Le Lycée s'affirme comme un établissement non confessionnel et refuse toute dérivation communautariste.</p> <p>Il est vigilant à soigner l'accueil de chacun, qu'il soit de passage ou destiné à faire un bout de chemin en son sein. L'établissement réaffirme son attachement à la Charte de l'accueil rédigée en 2013.</p>

<p><b>LA POSSIBILITE POUR CHACUN DE SE RENOUVELER ET D'OPTIMISER SES RESSOURCES</b></p>	<p><b>LA FORMATION DES ENSEIGNANTS</b></p> <p><b>LE NUMERIQUE</b></p>	<p>La formation des enseignants est une préoccupation constante de l'établissement. Elle se fait par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sensibilisation et l'information</li> <li>• l'aide au montage des demandes de formation</li> <li>• la promotion des concours</li> <li>• l'accueil de stagiaires et « berceaux »</li> <li>• le tutorat des nouveaux enseignants par des professeurs expérimentés</li> <li>• le montage de formations en intra</li> <li>• la mutualisation des retours de formation pour un partage des informations reçues</li> <li>• les stages en milieu professionnel</li> </ul> <p>L'établissement investit régulièrement dans les technologies numériques pour maintenir le lycée dans la modernité. A la clé une approche pédagogique nouvelle grâce aux fonctionnalités offertes par ces nouveaux outils.</p> <p>Un Espace Numérique de Travail est à créer afin d'accompagner cette modernisation.</p> <p>Les nouveaux défis doivent être perçus par chacun comme une opportunité de se renouveler.</p> <p>La Direction s'engage à favoriser la qualification des personnels afin de les adapter au mieux aux nouveaux enjeux.</p> <p>Elle fait en sorte de permettre à tous, quel que soit son grade ou sa fonction, de se sentir valorisé et reconnu pour son expérience et ses compétences.</p> <p>L'établissement va poursuivre l'effort déployé ces dernières années pour assurer une montée en compétence de ses personnels, pour faciliter leur entrée dans le métier, pour actualiser régulièrement les composantes de leur professionnalité, pour accompagner leurs parcours professionnels dans le respect du bien-être de chacun.</p>
<p><b>LA PROMOTION DU TRAVAIL EN EQUIPE</b></p>		<p>Tout membre de la communauté éducative, quel que soit son statut, prend l'engagement de contribuer, par ses paroles ou par ses actes, à ce que le cadre du lycée soit sécurisant, propice aux apprentissages et à l'épanouissement individuel. Le respect d'exigences communes est ainsi fondamental</p> <p>Le travail en équipe interdisciplinaire est nécessaire pour assurer une mutualisation et une harmonisation des pratiques ; il est source de réflexion, de remise en question, d'expérimentations et d'innovations ; il permet le développement de compétences individuelles et collectives. Il consolide les liens et renforce la communauté éducative.</p> <p>Le travail en équipe doit être un souci constant pour chacun. Nous œuvrons tous, par notre attitude, pour la cohésion et l'harmonie au sein des équipes.</p> <p>L'interdisciplinarité doit être encouragée. La transversalité doit être comprise des élèves pour permettre la construction de sens et l'appropriation des connaissances. Aux équipes de leur en donner les clefs par le montage de projets associant diverses disciplines, diverses sections, divers niveaux</p> <p>Les personnels éducatifs et administratifs sont associés aux projets pédagogiques pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et éviter un clivage mal vécu de tous : présence des responsables de vie scolaire sur les journées d'intégration, association des personnels aux CCF, accompagnement des sorties et voyages, formations communes...</p>





## L'OUVERTURE CULTURELLE

### OBJECTIFS

Le projet culturel de notre établissement a pour objectif de favoriser la rencontre de tous les élèves au cours de leur scolarité avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels, en considérant que les activités et projets interdisciplinaires à visée documentaire, culturelle et informative sont de nature à permettre d'apprendre autrement.

Cette ouverture au monde est déclinée selon quatre objectifs principaux :

- donner aux élèves les clés de la compréhension de l'autre et du monde
- croiser les regards
- Développer la connaissance des diversités culturelles
- Former l'élève à ses droits et obligations d'Homme et de Citoyen

### PARCOURS CULTUREL

La réalisation du projet culturel s'appuie sur :

- la légitimation de la professeure documentaliste en qualité de référent culture
- l'établissement pour chaque élève d'un parcours culturel dès son entrée dans l'établissement, en s'appuyant notamment, mais non exclusivement, sur les projets portés par la Région et les Ministères
- le maintien et le développement des actions en cours dans le domaine culturel : découverte du patrimoine et des lieux de mémoire, valorisation des talents, séjours et stages à l'étranger, ateliers artistiques, sorties théâtre et cinéma, ...
- l'ouverture de notre établissement à toutes les formes d'expressions artistiques en en faisant un lieu de vie culturelle
- l'organisation de semaines à thème dans le cadre du parcours citoyen

### EDUCATION AUX MEDIAS

Il s'agit par ailleurs de faire entrer les élèves dans la société de l'information. Il s'agira de faire l'éducation aux médias via :

- La médiation de l'information numérique
- La formation à l'usage et à la maîtrise de l'information
- L'aide à la construction de sens
- La mise à disposition organisée des informations
- La prévention des dérives qui accompagnent le déploiement des médias sociaux

L'animation de séances dédiées, la participation à la semaine de la presse, l'écriture sont quelques-uns des canaux mobilisés.

### POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Un autre volet de l'ouverture culturelle réside en la politique documentaire. Il s'agit d'offrir des ressources adaptées et actualisées à travers une politique d'acquisition concertée qui s'appuie sur :

- les spécificités de l'établissement.
- les projets en cours tels que les sorties pédagogiques, l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation à la citoyenneté...
- les programmes des disciplines.
- l'analyse des besoins et des attentes des élèves et des enseignants.

Puis de faciliter l'accès aux ressources à travers une politique de gestion par :

- la mise en ligne du catalogue du CDI à l'aide du portail E-Sidoc.
- la restructuration et la position géographique du CDI, au rez-de-chaussée, proche de la salle des professeurs, donnant sur la cours de récréation
- la sortie du CDI hors les murs

**UN ETABLISSEMENT  
OUVERT A  
L'INTERNATIONAL**

La construction européenne, l'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels élèvent désormais au rang d'absolue nécessité l'ouverture internationale. Cet objectif passe par :

- le renforcement de l'enseignement des langues,
- la promotion de la mobilité internationale
- la systématisation de stages à l'étranger,
- la préparation aux certificats de langue
- l'adhésion aux dispositifs internationaux (Erasmus Plus, validation ECTS, Prame...)....
- L'enseignement de disciplines non linguistiques en langue étrangère
- La signature de partenariats avec des acteurs économiques et éducatifs étrangers
- Le déploiement d'une section européenne en filière professionnelle

Les dispositifs étant ouverts à chaque membre de la communauté éducative, les personnels sont eux aussi invités à s'engager dans des actions de mobilité pour identifier de potentiels partenaires, améliorer la connaissance des différents systèmes éducatifs, monter avec leurs pairs des projets transnationaux, être en capacité de rassurer les familles sur la faisabilité d'une période d'immersion en milieu professionnel à l'étranger.

**L'ETABLISSEMENT COMME ESPACE  
PARTAGÉ**

Les élèves, les personnels enseignants, les personnels administratifs et éducatifs, les administrateurs passent une part importante de leur semaine au lycée. En dehors des cours, ils doivent pouvoir trouver des lieux et des moments de convivialité. L'histoire de notre établissement est ainsi marquée par l'attention portée aux personnes via l'organisation de temps festifs et de traditions partagées, portées par la Direction de l'Etablissement ou les instances représentatives des personnels.

Il est important de garder « l'esprit Péguy » pour la cohésion des équipes, leur attachement à l'établissement, leur adhésion au projet, leur épanouissement personnel et professionnel.

Il est aussi important d'étendre cette attention à d'autres parties prenantes. La célébration du Centenaire de notre établissement doit être l'occasion d'associer le plus grand nombre au projet d'établissement. Une association des anciens sera créée pour garder le lien à tous ceux qui ont été témoins de l'histoire de notre établissement, de présenter des exemples de parcours réussis, de promouvoir l'identité et l'image de Charles Péguy, d'aider les élèves et étudiants dans la construction de leur parcours personnel et professionnel.

Donner une plus grande place aux parents est une autre des priorités via la création d'une association des parents d'élèves d'ici 2022 pour :

- des fonctions de médiation et d'information
- la défense des intérêts de l'établissement et la promotion de son image
- l'accompagnement des élèves dans leurs parcours
- l'organisation d'actions et le pilotage de projets
- l'aide sociale aux plus démunis
- l'assistance aux familles en proie à des difficultés d'ordre éducatif

100 ans plus tard, l'esprit de Jeanne Ferraris continue d'animer notre communauté : transmission et vision ou...

**« l'innovation au service de la mission... »**